



AMBASSADE DE SUISSE  
EN ITALIE

004.5

Réf.: RH/vz

00197 ROME, le 9 janvier 1973

Largo Elvetia - Via Barnaba Oriani, 61  
Tél. 803-641

A la Division des  
affaires administratives du  
Département politique fédéral

B e r n e

Poste de Rome  
Septembre 1967 - janvier 1973

Rapport final selon  
instructions 722.

*1 Kopie giby au P.D.*

at	148 853				
Date	12.1				
Visé	14				
EPD	12.1.73		15		
Ref	0.721.81				

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Etat des relations entre la Suisse et l'Italie

Comme il s'agit, en l'espèce, d'un problème fort connu, puisqu'il a fait l'objet d'innombrables commentaires parus dans la presse suisse et de nombreux rapports de cette Ambassade, spécialement durant ces dernières deux années, je me bornerai à quelques remarques générales:

Pays voisins et traditionnellement amis, liés par de multiples liens dans le domaine financier, économique, industriel et culturel, la Suisse et l'Italie, ayant une frontière commune de quelque 740 km, sont nécessairement amenées à s'entendre et à coopérer quelles que puissent être les incidences positives ou négatives temporaires qui influencent sporadiquement le climat des relations italo-suisse.

A mon arrivée à Rome, à fin 1967, j'avais été frappé par le changement qui s'était opéré dans l'attitude de l'opinion publique italienne, de la presse et de certains milieux

- 2 -

gouvernementaux à l'égard de la Suisse. Il est vrai que dans mon esprit, je faisais une comparaison avec la période 1949-1951 que j'avais déjà vécue à Rome, période de l'après-guerre, où la Suisse jouissait d'une position privilégiée due à la reconnaissance qu'elle avait su s'assurer de la part de l'Italie envers laquelle elle s'était montrée généreuse. Depuis, l'Italie avait atteint (au moins provisoirement) une position économique et industrielle de premier plan; les générations avaient changé. La Suisse était beaucoup moins bien connue et moins appréciée que dans le temps. L'évolution sociale et politique de l'Italie, la composition de son gouvernement, ses aspirations européennes, une forte influence du parti communiste étaient autant d'éléments qui tendaient à créer une attitude plus détachée, plus critique, moins aimable de l'Italie à l'égard de la Suisse. Mais le problème essentiel qui a caractérisé l'état de nos relations durant ces dernières cinq années est évidemment celui des travailleurs italiens en Suisse, problème que conditionnent encore actuellement des considérations politiques internes aussi bien en Suisse qu'en Italie d'ailleurs. Je crois inutile de faire ici l'historique de ce chapitre délicat et parfois douloureux de nos relations. Il suffira de dire qu'après la crise des années 69 à 72, le calme s'est en tous les cas provisoirement rétabli à la suite de la reprise des négociations au sein de la commission mixte qui aboutit à la signature d'un accord, sous la forme d'un procès-verbal du 22 juin 1972. Depuis, de nombreuses rencontres entre délégations suisses et italiennes ont eu lieu au niveau technique et les négociations se poursuivent selon le calendrier établi, dans une atmosphère beaucoup plus positive que précédemment. Mais sur le plan général, il s'est fait également une certaine évolution. La reprise de contacts officiels au niveau gouvernemental entre les deux pays y a été pour beaucoup et la récente visite du Chef du Département politique à Rome a été l'heureux

./.



- 3 -

aboutissement de cette période de rapprochement qui se manifeste également sur le plan de la collaboration internationale et bilatérale. Beaucoup dépendra maintenant de l'évolution de la situation politique et économique italienne, mais pour conclure, je crois pouvoir dire que les prémisses d'une entente plus concrète et plus intense entre nos deux pays ont été posées. Il faut souhaiter que les événements favoriseront cette heureuse évolution et que de part et d'autre subsistera la volonté d'un rapprochement surtout sur le plan politique et culturel. Pour l'avenir, la question des investissements suisses en Italie, qui a fait récemment l'objet d'un premier échange de vue entre une délégation suisse et une délégation italienne à Rome, dans le cadre de notre accord sur l'émigration, pourra jouer un rôle très important. Il faut souhaiter qu'elle soit suivie de près par les autorités compétentes en Suisse, même si en dernière analyse ce seront les contacts entre industries et banques privées qui seront déterminants.

## 2. Relations entre l'Ambassade et la colonie suisse

La colonie suisse de Rome, bien qu'assez importante en nombre, a toujours été - le fait est connu - assez amorphe et passive, mises à part quelques remarquables exceptions. Ceci dit, les relations entre l'Ambassade et nos compatriotes établis à Rome sont excellents, bien que peut-être un peu trop à sens unique. Bien que jouissant d'un local aménagé dans le bâtiment de l'école suisse, le Cercle suisse de Rome a eu beaucoup de peine à se maintenir en vie. Il faut espérer que la récente nomination d'un jeune président sympathique et actif réussira finalement à secouer ce climat d'indifférence et d'indolence qui a toujours caractérisé une grande partie de la colonie suisse de Rome, au demeurant peu exigeante et contente de son sort.

./.

- 4 -

La célébration de la Fête nationale, à l'Ambassade, est la seule occasion au cours de laquelle la colonie suisse de Rome est présente "en force", à tel point même que cela présente actuellement des problèmes d'organisation et de responsabilités financières qui ne devraient plus être assumées uniquement par le chef de mission.

*Allerdingh*

L'école suisse doit beaucoup au président du comité, M. Alberto Wirth, qui lui a consacré des années d'activité. Comme toutes les institutions de ce genre, elle connaît un certain nombre de difficultés, mais dans l'ensemble la situation est actuellement satisfaisante. Il existe d'ailleurs une collaboration constante et active entre le comité de l'école et les services de l'Ambassade.

La Société suisse de bienfaisance, l'Ouvroir des dames de la colonie, sont bien dirigés et font un excellent travail, secondés d'ailleurs par notre service consulaire très souvent mis à contribution dans les nombreux cas de vols, pertes de documents, arrestations de Suisses, etc.

L'Institut suisse de Rome est, comme on le sait, entièrement indépendant de cette Ambassade. Il poursuit sa propre activité, mais une meilleure collaboration sur le plan culturel entre l'Institut et l'Ambassade serait certainement désirable dans l'intérêt de la Suisse.

### 3. Contacts avec les milieux gouvernementaux et officiels

Ces contacts ont été, au cours de ces cinq années, particulièrement nombreux. J'ai tenu à pratiquer une politique active de présence cherchant, dans la mesure des possibilités, à contrebalancer un climat teinté ici ou là d'indifférence et d'hostilité. Je m'empresse de dire que, au niveau du Ministère des affaires étrangères, en tous les cas, les contacts ont

./.



- 5 -

toujours été excellents et particulièrement agréables. Des personnalités telles que les Ambassadeurs Gaja, Guazzaroni, Ducci ont beaucoup contribué à cette bonne entente. De précieux contacts ont aussi été établis avec le monde des grands industriels et des affaires ainsi qu'avec les milieux culturels. Il est moins aisé d'établir des relations suivies avec les hommes politiques ou les parlementaires italiens. Peu s'intéressent vraiment aux relations internationales et les exigences électorales les obligent à des déplacements constants. Ils fréquentent peu les Ambassades. Le meilleur moyen est de les rencontrer à l'occasion de déjeuners improvisés, dans quelques restaurants de la ville qu'ils aiment fréquenter. Ma secrétaire ayant mis au point une cartothèque qui contient les noms des personnalités importantes qui ont fréquenté l'Ambassade, je m'abstiens de citer des noms, d'autant plus que chaque collaborateur possède également sa liste de personnes qu'il est intéressant de suivre, pour ce qui concerne son propre domaine. Je terminerai ce chapitre en ajoutant qu'à Rome les contacts entre chefs de mission sont, traditionnellement, assez rares. Ils s'établissent plutôt sur la base d'affinités personnelles ou de relations d'amitié. La vie sociale et diplomatique intense laisse en général peu de loisir au chef de mission pour cultiver ce genre de contacts qui n'est pas indispensable à Rome. Bien que les visites d'introduction des nouveaux diplomates se fassent de plus en plus rares, je crois personnellement qu'un nouvel Ambassadeur aura tout intérêt à faire une visite de courtoisie à ses futurs collègues ou au moins aux principaux d'entre eux.

4. Il n'est pas indispensable, à Rome, de faire partie d'un club, bien que certains collègues fréquentent des clubs mondains comme le Circolo della caccia ou le Circolo dei scacchi, Circolo di Roma, etc. Tout naturellement, le chef de mission choisira selon ses goûts ou ses aptitudes parmi les nombreux clubs de sport, associations culturelles, etc.

./.

- 6 -

5. Il n'y a pas grand'chose à ajouter au rapport de poste qui a été mis à jour. Comme pour toutes les grandes villes, le problème de la circulation devient toujours plus difficile. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'en ce qui concerne Rome il n'a pas encore trouvé de solution et qu'il sera difficile de corriger les habitudes romaines qui ne facilitent pas la circulation automobile! Le problème de la vie chère et de l'inflation est également actuel. Il sera sans doute toujours plus difficile de trouver du personnel domestique adéquat, raison pour laquelle il vaut mieux chercher à conserver celui dont on dispose.

En ce qui concerne les locaux de l'Ambassade, la partie "représentative" est en ordre, à l'exception des canapés et fauteuils du grand salon qu'il faudra faire réparer et recouvrir à l'occasion. Pour ce qui est de l'appartement privé, il a été entièrement meublé lors de notre arrivée à Rome. La tuyauterie de l'immeuble est ancienne et devra faire l'objet d'une inspection attentive pour éviter de mauvaises surprises. Le jardin de l'Ambassade enfin devrait être "restructuré" en certaines parties qui ne correspondent plus à leur ancienne destination. Ce n'est pas un problème urgent, mais il devrait faire à l'occasion l'objet d'une étude d'un spécialiste.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

J. de Cham.

F. de Cham. 2

~~RA/BUR~~Kopie an Nardelli!  
by~~BSS~~

Hat der neue Missionar ein  
Dokument erhalten? Wenn nicht,  
|| bitte ihm ein verstellen. Danke.



31.1.

~~The Nussbaum~~  
~~with Auszug Teil in Abschn. 5.6~~  
~~erstellen~~

Vn 6

15.1.

\_\_\_\_\_

~~WV~~

7 2. Entw.

~~IR~~

Siehe Seite

4. Entw.

2. Entw.

~~der Bericht ist ungenügend~~

~~IR~~  
~~in den~~  
~~rechten~~  
~~Gruppe~~

~~IR~~

MS

~~WV~~  
~~IR~~